Jean-Pierre Sueur est intervenu à quatre reprises, au sujet des rapports entre l’État et les Départements, au sujet de l’adoption et enfin pour défendre l’inscription de l’inceste dans le droit pénal.
Lire ses interventions :
>> Dans la discussion générale
>> Sur les rapports entre l’État et les Départements
>> Sur l’adoption simple
>> Sur l’inscription de l’inceste dans le code pénal

>> Lire aussi le communiqué de presse

.

Phoca PDF